

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023 A 19h

Nombre de membres	L'an deux mil vingt-trois, le sept septembre à 19h00, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire. PRESENTS : Christine BERTIN, Jean BONNIN, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Didier THEVENET ABSENTS/EXCUSES : Anthony BUATOIS, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL SECRETAIRE : Christine BERTIN
En exercice : 11	
Présents : 8	
Votants : 8	
Date de convocation : 29 août 2023	

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 06 juillet 2023, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- Point concernant les dossiers d'urbanisme

Permis de construire		
Demandeur	Adresse	Nature des travaux
YAPMIS Yéliz	5 rue Denis Mignerot	Maison
Déclaration préalable		
Demandeur		Nature des travaux
BTC Jurassien	Bois défendu	Reconstruction d'un abri
MAJEROS Guillaume	6 rue des chanérons	Clôture et portail
BONNIN Flavien	54 grande rue	Couverture terrasse
SAUSSARD Nicolas	16 grande rue	Boitier climatisation

Travaux

- **Eglise : travaux de restauration à prévoir**

Un chiffrage de travaux de restauration sera effectué concernant l'électricité, vérification des infiltrations d'eau, peinture intérieure.

Une présentation du chiffrage sera faite lors du prochain conseil municipal afin de prévoir tout ou partie des travaux pour 2024.

- **Coopérative fromagère : maçonnerie et porte de garage**

Un échange avec la coopérative sera prévu afin d'échanger sur la nécessité de ces travaux.

- **Eclairage public : nouvelle tranche pour 2024**

Il reste encore 38 luminaires à changer sur le réseau de la commune. Une nouvelle tranche de remplacement est en cours d'étude avec le SIDEK. Le chiffrage sera présenté lors du prochain conseil municipal pour une inscription au budget 2024.

Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- **Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

Questions et informations diverses

- **Enquête publique : réaménagement et agrandissement de la déchetterie de Bletterans (délibération n°25)**

Le Conseil Municipal n'a pas d'objections à formuler concernant ce projet de réaménagement et agrandissement de la déchetterie de Bletterans.

- **Site internet finalisé fin septembre**

Une dernière réunion est prévue fin septembre avec notre prestataire. Le site internet pourra être présenté au prochain conseil municipal pour une mise en ligne officielle avant la fin de l'année.

- **Rappel de la réglementation : bruit, chiens, urbanisme, taille des haies....**

Nous déplorons de devoir faire encore trop souvent des rappels des règles qui facilitent les bons rapports de voisinage dans des communes rurales comme la nôtre : taille des haies, réglementation du bruit en matière de bricolage, aboiement et divagation des chiens....

Il serait souhaitable de poursuivre tous ensemble des efforts afin de garantir et de conserver le bien vivre dans nos communes.

URBANISME :

Il est rappelé que tous les travaux extérieurs doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie : réfection de façade ou de toiture, clôture, changement des huisseries, modification d'une ouverture, construction, agrandissement....

A l'heure actuelle, en cas de vente de maison, le notaire réclame toutes les déclarations de travaux liées à la maison : de la création d'une pergola ou véranda à la pose d'un moteur de pompe à chaleur en façade.

Nous vous conseillons donc vivement de respecter les règles d'urbanisme et de déposer toutes les déclarations qui s'imposent sans oublier la Déclaration Attestant l'Achèvement et le Conformité des Travaux (DAACT) à remettre en mairie en 2 exemplaires à la fin des travaux.

*Nous rappelons que la déclaration **DOIT** être déposée avant le démarrage des travaux et avant l'achat des matériaux afin d'éviter toute déconvenue en cas de refus et de savoir si votre projet respecte les règles d'urbanisme imposées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Seille.*

Le Conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Un nettoyage d'une partie du réseau d'eaux pluviales sera prévu
- Randonnée du cœur MOCSARR : 9 septembre 2023
- Randonnée organisée par Initiatives Desnoises en collaboration avec l'association ONCODOUBS : 1^{er} octobre 2023. La commune achètera quelques fournitures pour le ravitaillement afin de participer à cette manifestation.
- Ambroisie : poursuivre la lutte contre l'ambroisie actuellement en phase de monter en graines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

Prochaine séance du Conseil Municipal : 05 octobre 2023 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT

LISTE DES DELIBERATIONS

25	Enquête publique : réaménagement et agrandissement de la déchetterie de Bletterans
-----------	------------------------------------------------------------------------------------